

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	PHARMACODYNAMIE DES MÉDICAMENTS
<b>Sigle</b>	PHL3100
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine/Pharmacologie et Physiologie
<b>Trimestre</b>	Automne
<b>Année</b>	2020
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les mardi, de 9h00 à 12h00 au local N-425-3 du pavillon Roger-Gaudry
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	2h d'étude par semaine

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Christian Beauséjour et autres
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:c.beausejour@umontreal.ca">c.beausejour@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	par courriel et téléphone

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	responsable du cours : Christian Beauséjour
<b>Coordonnées</b>	Centre de recherche du CHU Sainte-Justine 514-345-4931 ext 4385
<b>Disponibilités</b>	par courriel et téléphone

## Description du cours

### Description simple

Le cours **PHL 3100, «Pharmacodynamie des médicaments»**, présente des médicaments qui agissent au niveau des grands systèmes physiologiques et des pathologies qui peuvent affecter ces systèmes. On y utilise une approche basée sur les classes de médicaments, et on insiste sur les mécanismes d'action. Ce cours est fortement recommandé comme compagnon pour le cours de travaux pratiques en pharmacologie (PHL 3300).

L'enseignement prend la forme de séances d'enseignement magistral d'une durée de trois heures, habituellement confiées à un seul professeur par séance. Plusieurs enseignants participent au cours, afin de profiter de leur compétence particulière dans un champ donné. La liste des thèmes couverts est présentée sur feuille séparée avec l'horaire des leçons.

### Place du cours dans le programme

Cours à option du programme de pharmacologie

### Description détaillée

Ce cours vise à faire acquérir des connaissances en pharmacodynamie; l'objectif général est donc essentiellement de type cognitif. On s'attend à ce que l'étudiant comprenne l'information transmise, en retienne en mémoire une bonne partie et puisse utiliser ces connaissances dans des activités comme la rédaction de rapports de laboratoire (PHL 3300 par exemple) ou des cours de pharmacologie plus avancés.

L'acquisition et la compréhension des connaissances sont évaluées. Deux examens écrits sont prévus, l'un portant sur les premières six semaines de cours et l'autre à la fin de la session; le premier examen compte pour 50% de la note finale, et l'examen de fin de session pour 50% de la note finale. La matière ayant fait l'objet du premier examen n'est pas incluse dans l'examen de fin de session. Chaque examen de trois heures a une composante «questions à développement» et une composante «questions à choix multiple», cette dernière catégorie comptant pour environ 80% des points. L'échelle de notation utilisée exige 50 points sur un maximum de 100 points pour obtenir la note littérale D.

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le «Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants». Pour plus de renseignements, consultez le site [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca)

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Les objectifs généraux seront définis par chacun des professeurs

### Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage seront définis par chacun des professeurs

MARDI : 9h à 12h

Pavillon : Roger-Gaudry  
Local : N-425-3

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
1 <sup>er</sup> septembre	Introduction Domaine adrénérique		Christian Beauséjour René Cardinal
8 septembre	Antidépresseurs– antipsychotiques- tranquillisants -analgésiques centraux		René Cardinal
15 septembre	Domaine cholinergique		à déterminer
22 septembre	Anesthésiques généraux Anesthésiques locaux		Pierre Beaulieu
29 septembre	Diurétiques et médicaments du tube digestif		Pierre Haddad
6 octobre	Anti-inflammatoires et analgésiques périphériques		René Cardinal
13 octobre		<b>EXAMEN INTRA (50%)</b>	<b>N-425-3, Pav. Roger-Gaudry</b>
20 octobre	<b>SEMAINE DE LECTURE</b>		
27 octobre	Antiviraux Thérapies pour les troubles du mouvement		Christian Beauséjour Philippe Huot
3 novembre	Médicaments antinéoplasiques		Christian Beauséjour
10 novembre	Médicaments immunosuppresseurs Hypoglycémiantes Anticoagulants		Christian Beauséjour
17 novembre	Hypolipémiants et antiarythmiques		Teresa Kus
24 novembre	Médicaments pour insuffisance cardiaque, angine et hypertension		Teresa Kus
1 <sup>er</sup> décembre	Antimicrobiens		Julie Autmizguine
8 décembre		<b>EXAMEN FINAL (50%)</b>	<b>N-425-3, Pav. Roger-Gaudry</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra de 50%	les cours 1 à 6	QCM et court développement	13 octobre 2020	<b>Cliquez ici pour entrer du texte.</b>
Examen final de 50%	les cours 7 à 12	QCM et court développement	8 décembre 2020	<b>Cliquez ici pour entrer du texte.</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	examen de reprise suite à la présentation d'un billet du médecin
<b>Dépôts des travaux</b>	na
<b>Matériel autorisé</b>	aucun
<b>Qualité de la langue</b>	possibilité de rédiger les réponses à développement en anglais
<b>Seuil de réussite exigé</b>	50%

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

**Date limite d'abandon** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

**Fin du trimestre** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

**Évaluation de l'enseignement** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Équipement (matériel)</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Sites Internet</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Guides</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Autres</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>